



Règlement du concours de poésie

« Prix Serge PATIENT »



Article 1

Du 12 au 25 mars 2022, la Collectivité Territoriale de Guyane contribuera à célébrer « Le Temps des Poètes » : Prix de poésie Serge PATIENT notamment en mettant à l'honneur la poétesse, écrivaine HAIMEGÉDÉJI. Dans ce cadre le Pôle Culture, Patrimoine et Identités et la Direction du Livre et de la Lecture, lancent la cinquième édition du concours de poésie, ouvert du vendredi 10 décembre 2021 au dimanche 13 mars 2022, aux candidats résidant en Guyane.

Les participants seront répartis en deux catégories :

- a) Concours jeunes (de 15 à 17 ans)
- b) Concours adultes (à partir de 18 ans)

Les thématiques sont :

1. « **L'Éphémère** » : thème national 2022 du « Printemps des Poètes »
2. « **Écrire à la façon de HAIMEGÉDÉJI** »

En vous inspirant de ses œuvres, écrivez un poème en vers libres (maximum 30 vers).

La tradition

Avec la tradition demain n'est pas bien loin
Nous aurons tous grandi en témoins
Jetés dans la vie comme des ponts
Entre hier et aujourd'hui que nous aimons.

Ami faut-il que je m'en souviennne ?
Tu ramassais le foulard de nos danses
Et des grains d'or ornaient ma chaîne.
C'était le folklore c'était la jeunesse.

Gardez disaient les aînés, enchâsez
Le souvenir dans la coutume.
A l'unité de notre regard donnez
Place à l'amour d'une seule âme.

La sagesse s'apprend dans les gestes
Vivre ensemble peut-être une fête
Même dans la disette, même dispersés,
La tradition c'est refuser le laisser aller.

In : "Ô douleur ! Ô sagesse ! Suivi de Art créole -CRDP :
2007. p.35"

Cours

Cours ! Prends tes jambes à ton cou
Saute les pripris un à un.
Cours ! Ne regarde ni devant ni autour
Saute d'abord la barrière.
Détale à toutes jambes, laisse tout derrière.
Cours sans te retourner, sans être repris,
Avec la force de ta jeunesse, fuis
Loin de la plantation, son système de mépris !

La pluie tombe drue, profite en sans pitié !
Va avec la révolte qui est la tienne.
Qu'elle actionne des muscles d'acier
Forgés dans la canne, par le coutelas.
Puis, dans l'allégresse d'une danse roucouyenne
Dis-moi, sur ta vie, merci
Pour toi je me meurs suppliciée.

In : "Paroles pour la Guyane noir-marron : suivi de Dolos - 2012. p.20"

Haimegédéji

Sa poésie chante sa Guyane : ses habitants, ses paysages, ses traditions ses questions sociales

La poétesse n'hésite pas à convoquer ses sentiments les plus intimes comme la joie d'enfanter, celle de se donner, de remercier, d'exprimer ses peines ou ses doutes. Femme, elle encourage toutes les femmes.

Haimegédéji a une foi qui la porte et qui lui fait voir la vie comme une épreuve qui permet de grandir.

Avec elle, la période esclavagiste, qu'elle explore avec imagination et sensibilité, devient une période où s'est forgée notre force et notre originalité : une résilience proprement guyanaise. C'est l'objet de son unique roman à ce jour.

Comme Damas, Haimegédéji valorise le vers libre même si parfois elle a recours à la rime. Elle use des onomatopées, a recours à l'harmonie imitative, introduit toutefois des mots créoles plutôt que savants, donne une place prépondérante au rythme.

Parfois sa poésie devient dialogue. On devine que la frontière est fragile entre le rêve et la réalité.

La recherche de la beauté est continuelle. Beauté des sujets et beauté de la forme se répondent. Sa poésie s'adresse aussi aux enfants. Les contes qu'elle a empruntés à la tradition n'ont pour la plupart jamais été réécrits avant. La beauté morale est leur point commun.

Haimegédéji a étudié l'histoire de son pays et accepte le questionnement et les doutes qui en découlent.

Cette histoire est douloureuse. La poétesse en fait un défi : convoquer cette histoire pour mieux affronter le présent en préparant, par ses mots, les lieux de mémoire qui devront jaloner un avenir plus heureux.

Œuvres poétiques

- La Guyane, la poésie ; suivi de Art et essai créole, 2002
- Ô douleur ! Ô sagesse ! (suivi de) Art créole – CRDP, 2004
- Le Lion du ferlo ; (suivi de) Dolos, 2007
- Dis : allo ; suivi de dolos et massaks – CRDP, 2011
- L'enfance du printemps des poètes : à mes amis d'enfance, 2012
- Paroles pour la Guyane noir marron : suivi de dolos, 2012
- Jaguar et luciole, 2014
- Trois contes traditionnels de Guyane, 2015
- Bonne fête maman ! suivi de dolos, 2015
- Au nom de la nature ; (suivi de) dolos, 2017
- Une Guyanaise en fuite, 2019

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos bibliothèques pour la consultation des œuvres :

<https://bibliothèques.ctguyane.fr> ; www.manioc.org; <https://opac.martinique.univ-aq.fr/uPortal>

Article 2

Le texte présenté devra être inédit, en langue française et ne pas plagier une œuvre existante. Il devra comporter un titre; être dactylographié au simple recto (Times New Roman – interligne 1,5 – police 12); trois mille signes maximum espaces compris; au format PDF.

Article 3

Les textes seront accompagnés d'une feuille séparée portant le titre de la production; les coordonnées du candidat : adresse électronique et postale; numéro de téléphone; copie de la pièce d'identité.

Le tout sera adressé exclusivement par mail en pièce jointe à l'adresse suivante poetesenherbe@ctguyane.fr, le dimanche 13 mars 2022 au plus tard, à minuit.

La Collectivité Territoriale de la Guyane s'engage à respecter les droits moraux des auteurs.

Chaque candidat cède à la Collectivité Territoriale de Guyane les droits patrimoniaux de son poème pour un délai de 5 ans maximum en vue de sa reproduction sous format papier ou numérique si besoin.

Article 4

Les textes seront soumis à un jury composé d'écrivains, d'universitaires, d'étudiants.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer le prix au cas où aucun texte ne lui en semblerait digne.

Les œuvres seront jugées sur le respect des thèmes et leur qualité littéraire.

Tout lauréat ayant été primé NE pourra PAS concourir.

Cinq (5) prix seront attribués :

Catégorie jeunes :

- **L'Éphémère** prix d'une valeur de 500 €
- Écrire à la façon de **HAIMEGÉDÉJI** prix d'une valeur de 500 €

Catégorie adultes :

- **L'Éphémère** prix d'une valeur de 500 €
- Écrire à la façon de **HAIMEGÉDÉJI** prix d'une valeur de 500 €
- Prix Coup de cœur du jury

Lors de la remise des prix, les poèmes sélectionnés pourront être interprétés, faire l'objet d'une exposition, de publication ou d'enregistrement.

Article 5

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Aucun texte non conforme ne sera retenu. La proclamation des résultats aura lieu le vendredi 25 mars 2022 à seize heures à la Maison des cultures et des mémoires de Guyane, 85 rue avenue Jean-Marie Michotte 97354 Rémire-Montjoly.